

## Bulletin technique 15-02

### Le masque protecteur Under Armour reçoit l'homologation CSA

26 novembre, 2015

L'ACC a le grand bonheur d'annoncer que le Groupe Canadian Safety Association (CSA) vient d'approuver le masque protecteur suivant de marque Under Armour pour une utilisation dans le sport de crosse, et en conséquence, cet article est un équipement admissible dans le cadre de la politique ACC 12.4.2 –

- Modèle : Masque protecteur UA V96 (tailles Jr et SR)

Veuillez prendre note que ce masque protecteur Under Armour est un masque de Type B et en tant que tel, est un protecteur facial complet, conçu pour être utilisé par les joueurs autres que les gardiens de but. Le masque protecteur UA V96 doit se porter ensemble avec un **casque de hockey homologué CSA**.

Présentement, il y a cinq masques protecteurs homologués CSA pour la crosse:

1. Under Armour modèle UA V96 (tailles Jr et Sr) *\*une photo de ce protecteur se trouve à l'annexe A;*
2. Masque Under Armour CLA (tailles Jr et Sr)
3. Marty O'Neill MX-13 senior et jeunesse
4. Masque OTNY junior et senior
5. Gait G7 senior et junior

*Remarque : un équipement qui ne se conforme pas aux spécifications indiquées dans le présent bulletin sera exclu de la partie et, le cas échéant, des pénalités appropriées seront imposées.*

Pour de plus amples informations sur l'équipement, ainsi que les autres bulletins techniques, veuillez vous reporter à la [page équipement du site web de l'ACC](#).

**La priorité numéro une de l'ACC est la sécurité de tous ses membres et participant(e)s.**

N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur de programmes de l'ACC, Jean-François Roy ([jean-francois@lacrosse.ca](mailto:jean-francois@lacrosse.ca) ou au 613-260-2028 pour 301) pour toute question ou préoccupation que vous auriez.

**Appréciez le sport et jouez prudemment.**



## Annexe A : photos

